

# La banque en ligne MeDirect rend les transactions sur ETF définitivement gratuites



Alain Moreau, CEO de MeDirect, estime que l'offre de fonds des banques classiques n'apporte souvent aucune valeur ajoutée par rapport aux ETF. ©saskia vanderstichele

KBC

-1,12% ↘



XANDER VLASSENBOECK

26 août 2025 12:20

Après son offre estivale, MeDirect décide finalement de retirer les frais sur les achats et ventes d'ETF pour de bon. Elle est la première banque belge à procéder de la sorte.

À la veille de l'été, MeDirect avait annoncé une réduction à zéro de ses frais de transaction sur ETF. En juillet et août, ses clients pouvaient ainsi acheter et vendre des fonds cotés en bourse sans déboursier un euro pour le courtage, à l'exception des taxes boursières.

Cette première pour une banque belge s'inscrivait dans une **guerre des prix plus large** chez les courtiers, déclenchée il y a plus d'un an par **Saxo Bank**, dont la baisse des tarifs avait été suivie par **Keytrade**, **Re=Bel** de Belfius, et même par **Bolero** de KBC/CBC, le leader du secteur.

Mais si l'action se voulait temporaire, **MeDirect a finalement décidé d'en faire** "une nouvelle norme permanente". Les clients pourront donc effectuer leurs transactions en ETF gratuitement, sans limites et sur toutes les places boursières.

"L'investissement en ETF peut offrir des avantages considérables par rapport aux fonds traditionnels, surtout si l'on prend en compte les coûts d'entrée souvent exorbitants des banques classiques."

ALAIN MOREAU  
CEO DE MEDIRECT

## 500.000 détenteurs belges d'ETF d'ici à 2029

Comme l'explique son CEO, Alain Moreau, "les clients chez MeDirect ont découvert les ETF en masse. Le nombre de transactions a été **décuplé au cours des 24 derniers mois**." La banque en ligne voit le nombre de Belges détenant des ETF grimper à **500.000 d'ici à 2029**, contre 125.000 fin 2024 (d'après la FSMA).

Ce qui est logique, car "l'investissement en ETF peut offrir des **avantages considérables par rapport aux fonds traditionnels**, surtout si l'on prend en compte les coûts d'entrée souvent exorbitants des banques classiques". MeDirect propose aussi des fonds, mais **sans frais d'entrée et de sortie**, laissant aux clients la possibilité de rééquilibrer leur portefeuille.

En revanche, la gratuité ne concerne **pas les actions**. Les transactions sur ces dernières, peu importe leur place boursière, restent soumises à une commission de 0,15%, avec un **minimum de 7 euros** (ou 7 dollars).